



Procès-verbal
Assemblée générale de l'école Notre-Dame
Jeudi le 11 septembre 2025 à 19h

1. Présences, ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le Michel Nguyen, parent	Mariane Weber, parent
Sara Verret, parent	Judith Hamel, parent
Emilie Grenon, parent	Véronique Olivier, parent
Valérie Cournoyer, parent	Cecilia Tran, parent
Vincent-Gabriel Vallée, parent	Gabriela Fillion, membre de la communauté
Jasmine Kirouac, parent	
Ning Cheng, parent	Julien Cauchon, directeur

2. Mot de la présidente du conseil d'établissement

Mme Grenon nous lit le mot inscrit dans le bilan annuel

2.1. Présentation du rôle du conseil d'établissement

Mme Grenon effectue la présentation du conseil d'établissement et de ses rôles. Elle invite les parents à se lancer et à s'engager dans ce comité.

3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Grenon propose M. Julien Cauchon
Mme Kirouac appuie.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Weber propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Mme Olivier appuie la proposition.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2024

Mme Verret propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Mme Weber appuie la proposition.

6. Mot de la direction

M. Cauchon accueille et remercie les parents présents à la rencontre. Il mentionne l'importance, mais surtout de l'occasion qu'ont les parents à s'impliquer dans la vie scolaire de l'école de leur enfant et au conseil d'établissement.

7. Présentation du rapport annuel 2024-25

Mme Grenon effectue la présentation du rapport annuel.

8. Mot de l'OPP

Mme Weber présente l'organisme de participation des parents. L'OPP c'est un regroupement de parents pour appuyer l'école dans certaines tâches. Par exemple, l'OPP peut être sollicité pour aider à la décoration d'événements, à la préparation d'activité, au soutien dans le déroulement des activités.

La participation à l'OPP est faite de façon volontaire. Mme Weber invite les parents présents à donner leur nom. Il est suggéré que la direction envoie un nouveau courriel pour valider l'intérêt de l'ensemble des parents.

9. Élections

9.1 Postes disponibles :

Mme Émilie Grenon	Mandat terminé, poste vacant
Mme Judith Hamel	An 2/2
M. Dany Fonkeing Nfonguen	Démission, poste vacant
Mme Marianne Weber	Mandat terminé, poste vacant
Mme Cécilia Tran	Mandat terminé, poste vacant
Parent substitut #1	Vacant
Parent substitut #2	Vacant

9.2 Nomination du/de la président(e) d'élection

Il est proposé par Mme Grenon que Mme Hamel soit la présidente d'élection.

Mme Weber appuie la proposition.

9.3 Nomination du/de la secrétaire d'élection

Il est proposé par Mme Grenon que M. Cauchon soit le secrétaire

Mme Weber appuie la proposition.

9.4 Critères à privilégier et procédures d'élection

Il est suggéré de considérer la diversité au sens large dans le choix des membres du conseil d'établissement.

Il est proposé de faire trois tours d'élections, un pour les postes réguliers de deux ans, un poste le poste régulier d'un an et un pour les postes de parents substitués.

9.5 Mise en candidature au CÉ

Élection pour les postes de 2 ans

Mme Grenon propose Mme Olivier pour un poste de 2 ans.

Mme Grenon propose Mme Weber pour un poste de 2 ans

Mme Grenon propose Mme Kirouac pour un poste de 2 ans

Mme Grenon propose M. Ning pour un poste de 2 ans

Mme Grenon propose M. Vallée pour un poste de 2 ans.

Mme Grenon propose M. Cournoyer pour un poste de 2 ans

Mme Grenon propose Mme Verret pour un poste de 2 ans

Mme Grenon propose Mme Tran pour un poste de 2 ans

Mme Weber propose Mme Grenon pour un poste de 2 ans

Mme Olivier refuse la mise en candidature

Mme Weber accepte la mise en candidature

Mme Kirouac refuse la mise en candidature

M. Vallée refuse la mise en candidature

Mme Cournoyer refuse la mise en candidature

Mme Tran accepte la mise en candidature

Mme Grenon accepte la mise en candidature
Mme Verret refuse la mise en candidature

Mme Grenon, Mme Tran et Mme Weber sont élues par
acclamation pour un poste de 2 ans.

Élection pour un poste d'un an

Mme Grenon propose Mme Cournoyer pour un poste d'un an
Mme Grenon propose M. Vallée pour un poste d'un an

Mme Cournoyer accepte la mise en candidature
M. Vallée refuse la mise en candidature

Mme Cournoyer est élue par acclamation

Élection pour les postes de parents substitués

Mme Grenon propose M. Vallée comme parent substitut
Mme Grenon propose Mme Olivier comme parent substitut

M. Vallée et Mme Olivier acceptent la mise en candidature

M. Vallée et Mme Olivier sont élus par acclamation.

10. Nomination d'un représentant au comité de parents de la CSSPO

Il est proposé par Mme Tran que Mme Weber soit la représentante de notre école.

Il est proposé par Mme Tran que Mme Hamel soit la représentante substitut.

Mme Grenon appuie les propositions.

11. Questions de l'assemblée

Mme Verret questionne l'impact des restrictions budgétaires dans l'école.

M. Cauchon explique les différences qu'il y a cette année et les impacts sur le service aux élèves et sur les budgets de fonctionnement.

Mme Kirouac questionne l'intérêt de participer aux projets des écoles éco-citoyenneté offert par le programme Enviro éducatif. Mme Kirouac souhaiterait que l'on valide l'intérêt du comité vert de l'école. Mme Verret signifie son intérêt à aider et participer au projet.

Mme Kirouac mentionne qu'elle souhaiterait obtenir à nouveau une infolettre aux parents. M. Cauchon confirme qu'il est déjà prévu de le faire et que la première infolettre sera envoyée le 12 septembre 2025.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20h23.